

baie : toute ouverture dans une élévation

linteau : bloc de pierre, pièce de bois ou de métal couvrant une baie

linteau délardé : l'arête externe du linteau a été abattue en arc :
linteau délardé en arc segmentaire, par exemple

arc segmentaire : arc surbaissé, en segment inférieur au demi-cercle

plate-bande : elle se distingue du linteau par le fait qu'elle est appareillée

claveau : élément de l'appareil d'une plate-bande, d'un arc ou d'une voûte

clé : claveau, formant le milieu d'une plate-bande ou le faite d'un arc et pouvant être saillant

piédroit : montant portant le couverture de la baie ; le couverture peut être un linteau, une plate-bande ou un arc

appui : surface horizontale inférieure d'une fenêtre

chambranle : cadre mouluré de la baie se développant sur le nu du mur dans lequel la baie est percée

porte cochère : porte donnant passage aux véhicules

porte piétonne : porte extérieure à un vantail, ne donnant passage qu'aux piétons

porte bâtarde : porte extérieure à deux vantaux de largeur inégale, ne donnant passage qu'aux piétons

imposte : partie fixe ou mobile de la menuiserie d'une porte placée au-dessus des battants, souvent vitrée et parfois ornementée de menuiserie ou de ferronnerie